



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ligne Nancy Metz Luxembourg

Question écrite n° 48696

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le fait que la qualité du service des TER sur la ligne Nancy-Metz-Luxembourg s'est considérablement dégradée. Des associations d'usagers se sont notamment constituées pour protester contre les retards répétitifs et l'absence de mesures volontaristes de la part de la SNCF. Elle attire une nouvelle fois son attention sur l'importance de ce problème. A un moment où les pouvoirs publics ont pour objectif de réduire l'importance des transports par la route, elle souhaiterait qu'il lui indique les mesures prises pour améliorer la situation.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a décidé, pour la période 2000-2010, de mobiliser chaque année près de 12 milliards de francs de crédits publics en faveur des infrastructures ferroviaires, témoignant ainsi de sa volonté de promouvoir le rail comme outil d'un aménagement équilibré du territoire. Outre la poursuite du programme de lignes nouvelles à grande vitesse, bien sûr nécessaires, il s'agit également d'assurer la modernisation et l'adaptation des lignes classiques, ainsi que la régénération du réseau existant. Les contrats de plan traduisent ces nouvelles priorités. C'est ainsi qu'en ce qui concerne plus particulièrement la Lorraine, des mesures visant à augmenter la capacité de la ligne Nancy-Metz-Luxembourg et à développer le transport du fret en aménageant un itinéraire alternatif à l'Ouest du sillon mosellan ont été retenues au contrat de plan Etat-région Lorraine. La participation financière de l'Etat à la réalisation de ces investissements est de 410 millions de francs. L'axe Nancy-Metz-Luxembourg, dont le trafic transfrontalier est en progression constante depuis 1990, est en effet à la limite de la saturation, ce qui explique les retards subis par les usagers. Sans attendre les investissements prévus au contrat de plan, la région Lorraine, souhaitant améliorer la desserte de cette ligne, a commandé six automotrices tri-caisses à deux niveaux qui permettront d'augmenter la capacité de l'offre. En attendant la mise en place de ce dispositif, indispensable à une meilleure qualité de service, l'entreprise nationale, très consciente des problèmes rencontrés par les usagers de la ligne Nancy-Metz-Luxembourg, s'efforce d'y remédier et d'apporter la meilleure information aux voyageurs en cas de situation perturbée.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48696

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2000, page 4094

Réponse publiée le : 16 octobre 2000, page 5921